



AVC Normandie

AVC Informez-vous !
www.avc-normandie.fr

Alerte AVC,
je fais le 15

Après l'AVC,
je consulte

Mesdames, Messieurs, chères consœurs, chers confrères,



En France, on estime à environ 150 000 le nombre d'AVC par an. Toutes les quatre minutes, une personne fait un Accident Vasculaire Cérébral. Cette maladie constitue la première cause de handicap acquis chez l'adulte, la seconde cause de démence et la troisième cause de mortalité sur l'ensemble de la population après les cancers et l'infarctus du myocarde.

L'accident vasculaire cérébral nécessite une prise en charge en urgence, mais les signes de l'AVC sont souvent méconnus du public. Il faut que la population sache reconnaître au moins les trois signes les plus fréquents de l'accident vasculaire cérébral et appelle, en urgence, les secours appropriés, soit **le 15**, pour bénéficier du traitement optimal.

Les consultations pluri-professionnelles post-AVC permettent d'assurer un suivi des personnes ayant été victime d'un AVC par des professionnels inscrits dans la filière des accidents vasculaires cérébraux, renforçant ainsi la cohérence du parcours de prise en charge sur chaque territoire de santé.



L'équipe de coordination AVC Normandie, missionnée par l'Agence Régionale de Santé Normandie, lance une campagne de sensibilisation régionale sur la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral en mettant l'accent sur les deux portes d'entrée importantes de la filière des Accidents Vasculaires Cérébraux :

- **Alerte AVC, je fais le 15**
- **Après l'AVC, je consulte**



Pharmacies, services hospitaliers, cabinets médicaux, EHPAD, Clic, mairies...

Nous participons
à la diffusion de
l'information
auprès de la population.

Nous affichons
les supports de
communication reçus
AVC Informez-vous !

Cordialement,
L'équipe de coordination AVC Normandie

05 2019



Tous nos supports de communication **AVC Informez-vous** (libres de droit, gratuits) sont téléchargeables sur :

www.avc-normandie.fr



AVC Normandie

AVC Informez-vous !
www.avc-normandie.fr

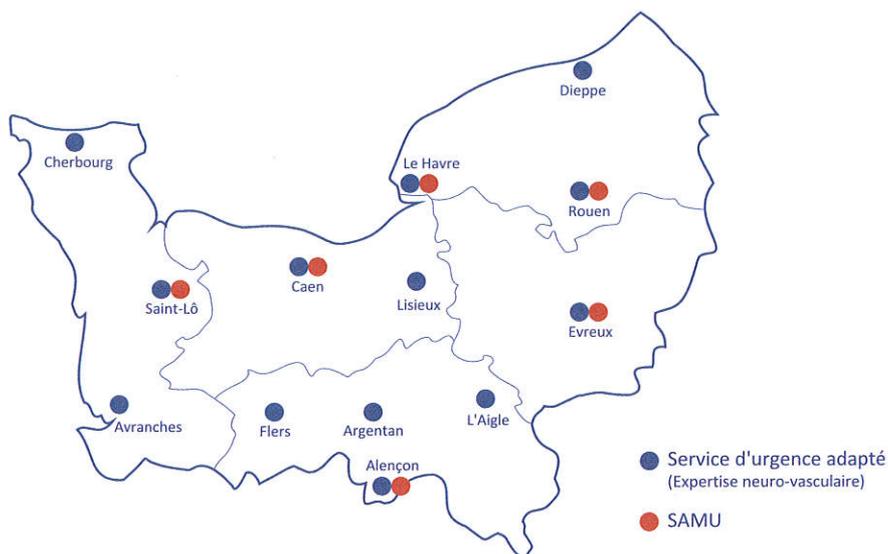
Alerte AVC,
je fais le 15

Après l'AVC,
je consulte

Alerte AVC,
je fais le 15

Le médecin du SAMU déclenche l'Alerte AVC :

- Oriente le patient vers un service d'urgence adapté
- Alerte les équipes médicales pour l'accueil du patient victime d'un AVC



Après l'AVC,
je consulte

La consultation pluri-professionnelle post-AVC permet au patient de bénéficier de soins adaptés au sein de la filière AVC, quelle que soit la prise en charge initiale.

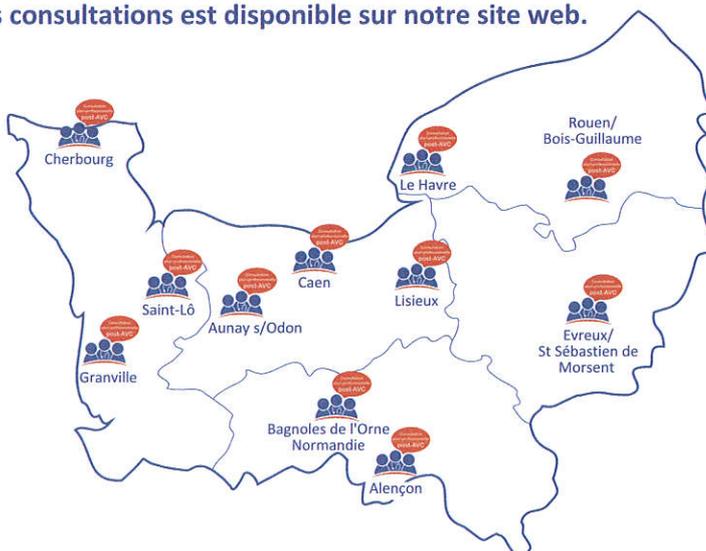
Qui peut prendre rendez-vous ?

- Professionnels des services hospitaliers, neurologues, médecins MPR*, gériatres
- Professionnels libéraux
- Professionnels du travail social
- Associations de patients, patients eux-mêmes et/ou entourage

L'annuaire de ces consultations est disponible sur notre site web.



*MPR : Médecine
Physique et
Réadaptation



Retrouvez toutes les informations sur la prise en soins de l'AVC en Normandie sur :

www.avc-normandie.fr